



Municipalité
de Saint-Proper

Covid-19 (coronavirus) **Mise au point quant aux services aux citoyens** **Municipalité Saint-Proper**

Considérant la situation qui nous afflige présentement, la Municipalité de Saint-Proper désire faire le point auprès de sa population quant aux services aux citoyens ainsi qu'au maintien des services essentiels.

La situation concernant la COVID-19 soulève présentement de grandes préoccupations et les nouvelles mesures préventives annoncées par le premier ministre François Legault afin de limiter les risques de propagation ont fait en sorte que nous avons été contraints de réévaluer et de prendre des décisions à l'égard de la poursuite de certains services offerts à la population.

La municipalité de Saint-Proper désire limiter les rassemblements afin de minimiser les possibilités de transmissions

Ainsi, nous vous informons qu'à compter de lundi 16 mars 2020, les bâtiments municipaux mentionnés ci-dessous seront fermés officiellement jusqu'au 29 mars prochain, annulant ainsi tous les services et activités qui y sont offerts (location, cours, etc.) Par la suite, selon l'état de la situation après ce délai, une décision sera prise quant à la réouverture ou non des bâtiments.

- Centre Récréatif Desjardins (incluant salles, patinoires);
- Bibliothèque municipale
- Gymnase, polyvalente Abénaquis
- Chalet des loisirs
- Salle paroissiale
- Bureaux administratifs. Prendre note que les bureaux ne sont pas admissibles au public, mais les employés seront au travail. Vous pouvez les joindre directement par courriel ; secretariat@saint-proper.com ou par téléphone au 418-594-8135.

En ce qui a trait aux services essentiels, la municipalité tient à rassurer la population que toutes les précautions ont été prises pour garantir la continuité des services municipaux en toute sécurité et que les ressources requises sont prêtes à toute éventualité. Des mesures d'hygiène préventives ont notamment été affichées dans tous les bâtiments municipaux et transmises à tous les membres du personnel.

Nous incitons également nos citoyens à suivre les recommandations formulées par les autorités publiques. Chaque petit geste contribuera à ralentir ou diminuer la pandémie. Pour tout renseignement relatif à la COVID-19, nous vous invitons à consulter le site Web www.quebec.ca/coronavirus.

Toute personne présentant les symptômes du Coronavirus est invitée à contacter la ligne téléphonique d'urgence au 1-877-644-4545.

Dans le but de vous tenir au fait des dernières mises à jour, veuillez consulter régulièrement le Facebook ainsi que le site Internet de la Municipalité de Saint-Proper.

Merci de votre compréhension et collaboration.

Information : Direction générale
Municipalité Saint-Proper
(418) 594-8135